Le projet de Constitution oppose un démenti aux campagnes anti-cubaines

La Havane, 22 déc. (RHC).- Homero Acosta, secrétaire du Conseil d'État a souligné ce vendredi devant l'Assemblée Nationale que le projet de Constitution enrichi avec les opinions exprimées par le peuple déjoue les campagnes visant à semer le doute sur son caractère démocratique.

«Le texte oppose un démenti à ceux qui disaient qu'il n'y aurait pas de changements et que tout était décidé à l'avance » a-t-il relevé devant la députation.

Homero Acosta a signalé qu'après la consultation réalisée du 13 août au 15 novembre dans des lieux de travail et d'études et dans la communauté et via Internet à l'intention des Cubains résidant à l'étranger, sur les 224 articles du projet adopté au mois de juillet par l'Assemblée Nationale 134 ont été modifiés.

Seuls 87 articles sont restés tels quels et 3 ont été éliminés.

«Qui pourrait nier la volonté d'écouter le peuple ? » s'est-il demandé.

«Quand les gens participent c’est parce qu’ils ont l’intérêt ,parce qu’ils ont le désir de s’impliquer, c’est parce qu’ils sentent qu’ils font partie de ce processus. C’est pourquoi ils participent. Quand vous voyez les chiffres de participation de la population à ce débat il faut conclure en tout premier lieu qu’il y a un soutien majoritaire à ce processus et au système politique que nous nous sommes donné d’une manière souveraine.»

Après l’adoption par le Parlement du texte définitif, ce sera aux électeurs cubains de l’adopter au vote secret et direct au cours du référendum qui aura lieu au mois de février.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/179499-le-projet-de-constitution-oppose-un-dementi-aux-campagnes-anti-cubaines

Radio Habana Cuba